

## Circuit du Castellet

5<sup>ème</sup> comité consultatif environnemental du 26/2/2019 (18h45-20h45)

### 1 – Ouverture de la séance et présentation des résultats des mesures de bruit par le DG M. Stéphane CLAIR

Piste fermée du 26/11/2018 au 12/2/2019, soit 73 jours, pour travaux obligatoires.

4 balises sonores suivies par un organisme agréé : 2 dans l'enceinte du circuit et 2 aux abords.

En moyenne, 63 à 89 dBA. Journée de pointe le 3/10/2018 lors des essais du club Ferrari.

Balise à l'entrée du site : faible impact du circuit ( le long de la départementale...)

Balise au Bois Joli : 60 dBA en activité, par rapport aux 53 dBA de bruit ambiant donc non gênant.

2 autres balises internes donc non communiquées !

### Prévisions jusqu'en Juin 2019 ( cf planning de roulage joint ) :

3 semaines libres en Juin

essais avec dépassement des horaires ; 5 au 6/3 de nuit pour 1 voiture, 18/3 jusqu'à 23h, 8/4 jusqu'à 21h, 6 au 8/5 jusqu'à 20h.

### 2 – Présentation de la surveillance de la flore et de la faune par M. FILIPPI ( bureau Econodia ).

Circuit entouré de parcs national et régional + Natura 2000 + ZNIEFF

Plantes relevées à protéger : Ophrys, Aristoloche, Alpis,...

Espèces : chauve-souris, tarentes, lézard des murailles, craapaud, grenouilles, fauvelles, chardonneret, lapin, écureuil

Préconisations en terme de débroussaillage, de traitements, de création de zone humide ( bassin de rétention à construire ),... mais le bruit ne gêne pas les animaux.

### 3 – Présentation du plan mobilité pour le Grand Prix 2019 par M. ARNAULT du GIP Grand Prix.

28 ans sans grand prix donc aucune expérience en 2018 et aucune donnée. Bureau d'étude mandaté pour analyser l'événement et faire des propositions.

25 000 véhicules à acheminer et à parquer soit 1 350 véhicules/h. 2/3 sont venus par le Sud-Est et 1/3 par l'Ouest avec 3 voies d'accès (CUGES, LE BEAUSSET et SIGNES).

Voies d'accès insuffisantes pour arriver mais encore plus pour la sortie ; parkings insuffisants et mal organisés donc embouteillages monstres.

Imprévu à mieux anticiper : le Vendredi avec un camion transportant un bateau de 16 m sorti de l'autoroute, un convoi funéraire bloqué 4h dans les embouteillages, concert

de fin de course annulé à cause du mauvais temps donc pas d'étalement de la sortie.

Améliorations envisagées : modes alternatifs d'accès

- parkings relais avec navettes ( 4 600 à 6 000 places ) ;
- parkings organisés en fonction des origines des véhicules : 15 au lieu de 8 ;
- covoiturage avec voie d'accès dédiée et parking ;
- parking motos bituminé pour encourager ce mode de déplacement;
- camping de 4 000 places pour limiter les déplacements ;
- gare routière pour réguler les différents véhicules : VTC, taxis, bus, ...

devraient permettre de gérer mieux 10 000 véhicules.

Autres propositions :

- badges aux riverains, à demander en Mairie pour faciliter leurs déplacements ;
- contournement du BEAUSSET pour la sortie sur chemin réservé au circuit ;
- sens unique jusqu'à la pizzeria Bébert pour la sortie vers CUGES...
- passerelle piétons sur la RN8 pour ne pas ralentir les voitures qui y circulent ;
- signalétique renforcée depuis les sorties d'autoroute ;
- rond-point du Camp avec doubles files pour fluidifier le trafic ;
- formation des bénévoles à partir du Jeudi pour être plus opérationnels ;
- demande au Maires des Communes de fermer les écoles le Vendredi ...
- Demande aux entreprises du plateau de SIGNES de fermer le Vendredi avec offre de places pour le GP aux employés ...

mesures provisoires mises en place que pendant l'événement.

Reste à voir (entre autres) :

- sortie de OK Corral en même temps que la route à sens unique du circuit à la pizzeria ;
- application de suivi du trafic en temps réel mise à disposition des visiteurs.

#### 4 – Questions du public

Beaucoup de questions de Cugeois sur la circulation envisagée et les difficultés entrevues. Prises en compte sauf si impact financier.

Quelques questions sur le bruit loin du circuit : le DG répète que les habitants ont une perception de bruit mais que les balises n'enregistreront rien !

Rappel d'un participant que le Code de la Santé Publique s'applique soit + 5 dBA max autorisés, confirmé par un courrier du Ministère de l'Intérieur. *En aparté après la réunion, le DG affirme à nouveau que ça ne s'applique pas aux circuits de grande vitesse suite à un jugement récent. A voir.*

Rappel de Mme VOLPI, Arc en Ciel, qu'il devait être installé des balises chez des riverains, sans suite à ce jour. Le DG dit qu'il devait y avoir une convention entre le Circuit et l'Association pour organiser et financer cette étude ( moitié/moitié donc

impossible pour l'association ). *En aparté après la réunion, il est convenu de reprendre la discussion sur cette convention. A voir par Arc en Ciel.*

Intervention de l'association Arc en Ciel en réponse aux propos du DG lors du 4<sup>ème</sup> Comité ; lecture des relations financières entre GIP et circuit, entre le Groupe avec Excellis, signalement que le Président est installé à l'île Maurice, paradis fiscal, ... Réponse point par point par le DG du circuit → allocution (improvisée) du représentant du Cabinet du Préfet pour rappeler que le Comité n'est pas le lieu approprié pour ce type d'échange d'une part, et d'autre part que pour toute question sur le circuit, on doit s'adresser aux Services de la Préfecture et pas directement aux ministres et au Président de la République.